



RÈGLEMENT - NO FINISH LINE 2025

Placée sous le Haut Patronage de Son Altesse Sérénissime le Prince Souverain Albert II, cette course est ouverte à tous, licenciés ou non, coureurs et marcheurs.

 *Ce règlement est susceptible de modifications en fonction de la législation et des consignes gouvernementales en cours au moment de l'événement.*

DESCRIPTIF DU CHALLENGE ET DES TROPHÉES

Au cours des 8 jours de l'événement, Children & Future propose différents formats pour courir ou marcher à son rythme, seul ou en équipe.

- **Pour les individuels**

 **Inscription individuelle à partir du 08/09/2025** sur www.childrenandfuture.com au bureau d'inscription sur place à partir du samedi 15/11/2025 à 10h.

 **Le Challenge des 8 jours** : Cela consiste à être présent sur le circuit pendant la durée totale de l'évènement.

Inscriptions sur www.childrenandfuture.com à partir du **20/07/2025**.

Hébergement possible (camping-car, loge ou alcôve sous chapiteau).

 Alcôves non équipées, sans chauffage. Un repas chaud est inclus chaque soir.

 **Trophée 24h** : course non-stop du samedi 22/11/2025 à 9h au dimanche 23/11/2025 à 9h, en individuel ou relais (6 personnes max).

Inscriptions sur www.childrenandfuture.com à partir du **08/09/2025**

Ravitaillement froid prévu durant la nuit.

 Les participations individuelles au tarif normal ne comptent pas pour les résultats fédéraux.

- **Pour les équipes**

 Pré-inscriptions ouvertes dès le 08/09/2025 sur www.childrenandfuture.com
Le capitaine saisit les participants jusqu'au **12/11/2025 à 17h**.

 Toute modification après cette date devra être faite sur le circuit à partir du 15/11/2025 à 10h.



LES TARIFS

- **Adulte** : 15,00 € + 10 € de caution
- **Enfant – 12 ans** : 8,00 € + 10 € de caution
- **Trophée 24h** : 50,00 € + 10 € de caution

Challenge 8 jours :

Type d'hébergement	Tarifs	Chèque de caution
Alcôve	200 €	200 €
Loge	260 €	400 €
Camping-car	220 €	Aucun
Accompagnant	140 €	

✦ **NB:** Le chèque de caution sera restitué après le contrôle des loges et des alcôves. Il vous sera remis lors de votre départ et ne sera encaissé qu'en cas de dégradation constatée

CAUTION

Une caution de 10,00 € est demandée pour l'attribution de la puce. Elle est remboursable :

- Au guichet inscriptions jusqu'au 23/11/2025 à 15h
- Au local de Children & Future avant le 17/12/2025 à 12h (horaires et lieu confirmés ultérieurement)

Vous pouvez aussi choisir de laisser la caution en don.

! Aucun remboursement ne sera effectué après cette date, même avec restitution de la puce.

DÉROULEMENT DE LA COURSE

 **Le circuit est ouvert 24h/24 du samedi 15/11/2025 à 14h au dimanche 23/11/2025 à 14h.**

Chaque participant reçoit une puce. Une seule inscription et une seule puce pour toute la semaine.

Seules les personnes avec leur puce peuvent accéder au circuit. Chaque tour de circuit sera décompté lors du passage du coureur sur le tapis. La détection s'effectue au moyen de la puce.

Entrée : uniquement par accès contrôlés.



📍 **Circuit** : Boucle fermée de 1.100 km (sous réserve de modifications ultérieures, liées notamment aux intempéries et conditions météo indépendantes de notre volonté)

ACCES

🚦 Les poussettes et animaux tenu en laisse courte sont admis sur le circuit de préférence autorisés **sauf pendant les 24h (interdiction du samedi 22/11 à 9h au dimanche 23/11 à 9h)**.

✖ Trotinettes et cycles interdits.

🚫 Tout abus (double puce, fraude) entraînera une exclusion immédiate.

RÉSULTATS

Les résultats seront traités sur place et consultables sur www.childrenandfuture.com.

RÉCLAMATIONS

Une plage horaire dédiée est prévue chaque jour. Un affichage sera mis en place au guichet des inscriptions.

CONSIGNES

Une consigne surveillée sera ouverte sous le chapiteau tous les jours de 9h00 à 23h00 L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

SANITAIRES

Les sanitaires publics situés sur le parvis du chapiteau sont ouverts 24h/24 et régulièrement nettoyés.

SERVICE MÉDICAL

Chaque participant engage sa propre responsabilité. Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale.

Le PPS (parcours prévention santé) n'est pas valable à Monaco.
Pour les participants des 8 jours et du Trophée 24h. Le PPS (parcours prévention santé) n'est pas valable à Monaco. Vous devez donc fournir un certificat médical de moins d'un



an.

RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement froid est proposé à tous durant la semaine. Un dispositif spécifique est prévu pour les coureurs du Trophée 24h du 22/11 à 11h au 23/11 à 9h.

RÉCOMPENSES

🏆 Trophée 24h : remise des prix le 23/11 à 9h30 (3 premiers hommes/femmes + 3 relais)

🏆 Challenge 8 jours : remise des prix le 23/11 à 14h30

🏆 La remise des trophées NFL aura lieu en décembre 2025 - lieu à définir ultérieurement.

- Un prix sera remis aux individuels et équipes sponsorisés. Ce prix récompense les personnes ou équipes qui s'engagent à reverser à Children & Future 1€/Km qu'ils auront parcourus. Le 1er individuel sponsorisé (Homme et Femme) et les trois premières équipes sponsorisées seront récompensés.
- Un prix sera remis pour récompenser les équipes qui auront parcouru le plus de km au cours de la NFL. Afin de récompenser le maximum d'équipes, aucune équipe ne pourra recevoir plus d'un trophée. Les catégories d'équipes sont :
 - Entreprise
 - Uniforme
 - Club
 - Association
 - Collectivité locale
 - classe/école
 - Banque
- Un prix sera remis pour le Trophée Antoine Gramaglia qui récompense l'équipe qui aura parcouru le plus de km par coureur.

DROIT À L'IMAGE

Les participants à la NFL, et toutes autres manifestations organisées dans ce cadre, autorisent l'organisation à utiliser tout support média à des fins promotionnelles. Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant ces manifestations, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation pour l'utilisation faite de son image.



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de son activité, Children & Future exploite les traitements automatisés ayant les finalités suivantes : suivi des inscriptions et des résultats.

Selon la loi n°1.165 du 23 décembre 1993 modifiée, les personnes concernées par ces traitements automatisés disposent d'un droit d'accès à leurs données personnelles et d'un droit de rectification, pouvant être exercés par courrier RAR adressé à Children & Future - adresse à confirmer - .

ASSURANCE

L'organisation est couverte par une assurance Responsabilité Civile. Tout dommage ou accident survenu en dehors de la course ne pourra être garanti que par l'assurance de l'intéressé.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation devra être formulée par écrit et envoyée à : Children and Future
(adresse à confirmer)

En cas de litige et à défaut de conciliation, les Tribunaux de Monaco seront compétents.

DONS

Tous les autres dons sont à adresser à l'association, ou par paiement sécurisé via notre site : www.childrenandfuture.com

Ces dons sont utilisés pour nous aider à fonctionner et soutenir tous nos projets. Nous vous remercions de tout cœur !

◆ NB : Ce règlement peut être soumis à modifications jusqu'à 15 jours avant la course